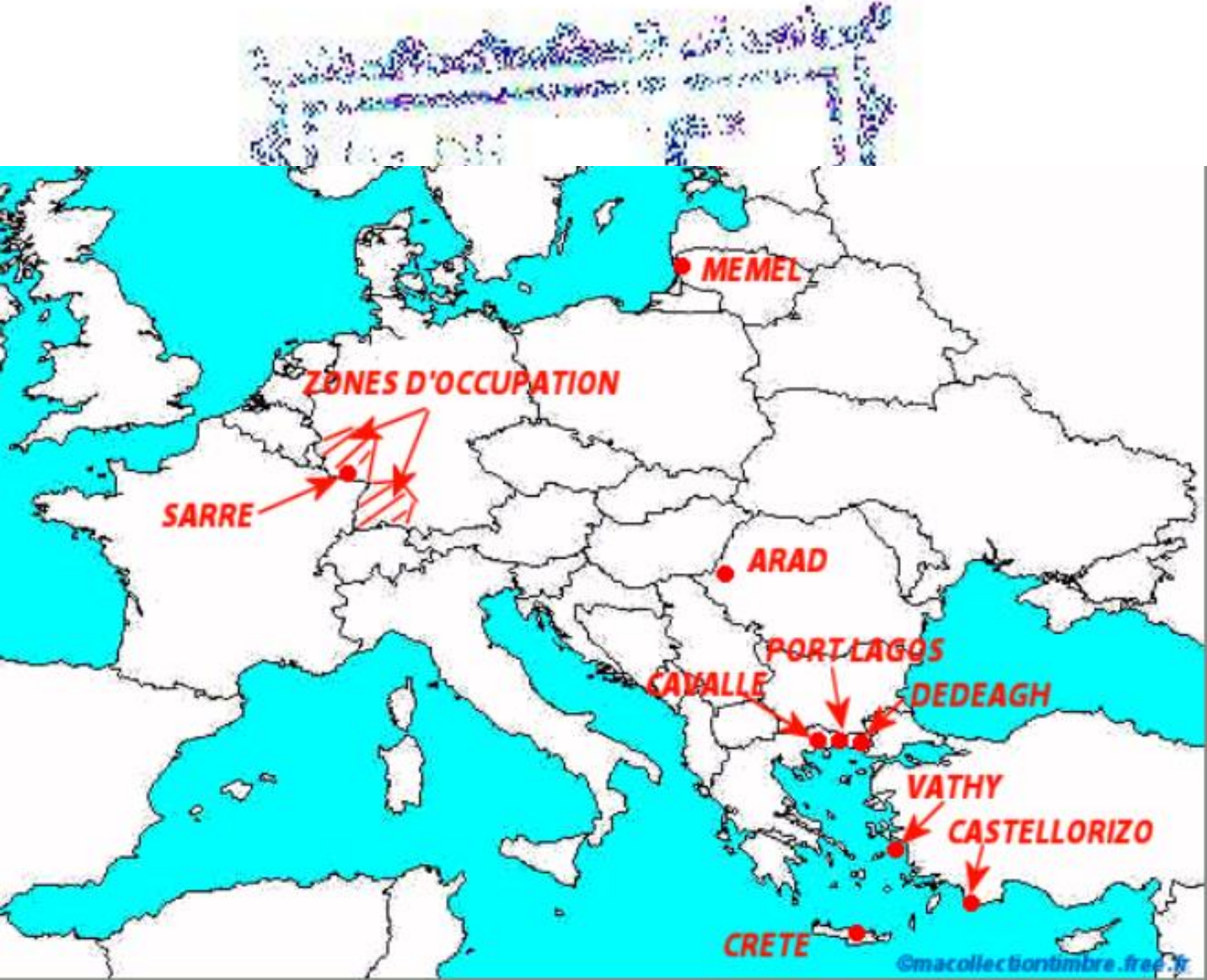


L'Europe





Arad est une ville de l'Ouest de la Roumanie, en Transylvanie.

Ville de Transylvanie, cette région de la Hongrie d'avant la première guerre mondiale, fut occupée en 1919 par la division Berthelot et l'armée Roumaine avant que le traité de Trianon en 1920 ne la rattache définitivement à la Roumanie.

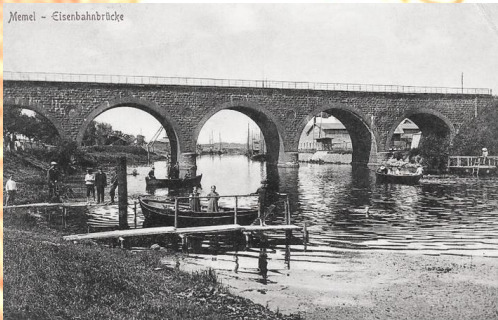
- 13-15 mai 1918 : par la voix de son porte-parole *Juliu Maniu*, le Conseil national roumain revendique l'union à la Roumanie de la Transylvanie et des zones adjacentes peuplées de Roumains (dont la région d'Arad).
- 1er décembre : *Juliu Maniu* proclame l'union de ces territoires avec la Roumanie.
- 15 avril-2 août 1919 : guerre anticommuniste menée par les armées roumaines et françaises (avec l'appui du gouvernement anticommuniste hongrois de *Gyula Károlyi*) contre la République des conseils de Hongrie, qui est vaincue. Arad, prise par la 101e brigade de la V^e division communiste hongroise le 22 avril, est incluse dans la zone neutre proposée le 20 mars par l'Entente, mais le gouvernement de *Béla Kun* refuse l'offre, l'Entente reprend l'offensive et Arad, défendue par la 11^e division communiste hongroise, est prise le 16 avril par la 18^e division roumaine de volontaires transylvains et par les troupes françaises de la mission Berthelot qui occupent la ville jusqu'en mai 1920.
- Automne 1919 : la commission internationale de l'Entente, où le Français *Emmanuel de Martonne* joue un rôle essentiel, trace la future frontière hungaro-roumaine, qui sera officialisée l'année suivante par le traité de Trianon (4 juin): elle passe à une vingtaine de kilomètres à l'Ouest d'Arad, ville alors à majorité hongroise.
- De 1940 à 1944, à la suite du Deuxième arbitrage de Vienne, le comitat de Arad a été annexé par la Hongrie. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, il a réintégré la Roumanie.

Arad (hongroise puis roumaine)

REPUB. FRANÇAISE



Drapeau du territoire de Memel entre 1919 à 1924, puis de facto jusqu'en 1939.



Memel - Eisenbahnbrücke



Memel - Basse

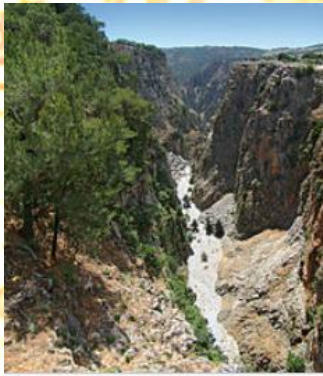
Le territoire de Memel (en allemand, Memelland) ou région de Klaipėda (en lituanien, Klaipėdos kraštas) est une région située autour de l'actuelle ville lituanienne de Klaipėda qui bénéficia d'un statut particulier entre 1920 et 1939.

" Les Puissances alliées et associées se refusent à admettre que la cession de la région de Memel soit contraire aux principes des nationalités. La région en question a toujours été lithuanienne d'origine et de langue. Le fait que la ville de Memel elle-même est en grande partie allemande ne justifierait pas le maintien de toute cette région sous la souveraineté allemande, particulièrement par le fait que le port de Memel est le seul débouché maritime de la Lituanie. Il a été décidé que Memel et la région avoisinante seraient remis aux Puissances alliées parce que le statut des territoires lithuaniens n'est pas encore déterminé "
(16 juin 1919)

Ancienne région du royaume de Prusse situé dans la province de Prusse-Orientale, majoritairement peuplée de germanophones, le territoire de Memel fut créé après la Première Guerre mondiale par le traité de Versailles, puis placé par la Société des Nations sous administration française. Il fut occupé par la Lituanie en 1923, annexé par l'Allemagne nazie en 1939, puis par l'URSS en 1946. Depuis la dislocation de cette dernière en 1991, il fait partie de la Lituanie.

Le territoire était constitué d'une bande de 140 km de long et de 20 km de large au nord du fleuve Niémen, entre la Prusse-Orientale et la Lituanie proprement dite. Il comptait 145 000 habitants en 1939. Les plus grandes villes étaient Memel (actuelle Klaipėda, 40 000 habitants), Heydekrug (actuelle Šilutė, 5 000 habitants) et Pogegen (actuelle Pagėgiai, 2 800 habitants).

Memel



Gorges d'Aradéna



La Canée



La Crète possède une forme étirée : elle s'étend sur 260 km d'est en ouest et sur 60 km du nord au sud. D'une superficie de 8 400 km, et d'une périmétrie d'environ 1 000 km, elle est la cinquième île de Méditerranée après la Sicile, la Sardaigne, Chypre et la Corse. Elle est bordée au nord par la mer Égée, depuis le cap Plaka sur la côte est jusqu'à l'île d'Agria Gramvousa au nord-ouest, et au sud et à l'ouest par la mer Méditerranée.



San Nicolo



Candie

Les bureaux de poste français en Crète ont fait partie d'un ensemble de bureaux de poste gérés en Crète par des puissances étrangères dans les années 1900 après la rupture d'avec l'Empire Ottoman et avant son union avec la Grèce.

Six bureaux furent ouverts (Candie, La Canée, Hiepapatria, Rethymno, San Nicolo et Sitia) qui furent définitivement fermés le 31 décembre 1914.





Vue panoramique du port de Megisti

Kastellórizo ou Megísti (en grec Καστελλόριζο, Kastellórizo et Μεγίστη, Megísti, en turc Meis, en italien Castelrosso, en anglais Kastellorizo) est une île de Grèce de 9 km² de superficie, baignée par la mer Méditerranée orientale et située à moins de sept kilomètres de la ville de Kaş, sur la côte sud de la Turquie, et à environ 130 kilomètres à l'est de Rhodes.

Cet îlot du Dodécanèse, d'une superficie de 28 Km carrés est situé en bordure de la côte turque, à 125 Km à l'est de l'île de Rhodes ; on disait encore au début du siècle en "Turquie d'Asie".

La marine française en prend possession le 24 décembre 1915 et en fait la base de sa première armée navale.

Elle restera Française jusqu'au 21 Août 1921, date à laquelle elle est remise aux autorités italiennes.

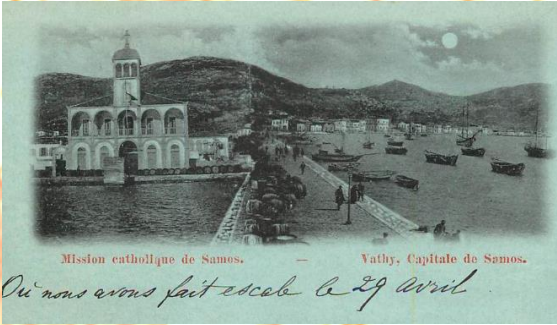
Aujourd'hui après bien des changements, l'île de Castellorizo fait partie de la Grèce, suite au Traité de Paix de Paris de 1947 entre l'Italie et les Alliés de la Seconde Guerre mondiale. Son histoire philatélique est liée à celle des bureaux de postes français du Levant établis à partir des années 1830.

En 1920, les forces d'occupation françaises surimprimèrent des timbres du Levant français avec B.N.F. CASTELLORIZO orienté verticalement ou horizontalement (B.N.F. pour « base navale française ») puis avec O.N.F. Castellorizo orienté horizontalement (O.N.F. pour « occupation navale française ») et finalement OF CASTELLORISO orienté verticalement (OF pour « occupation française »). Ces tirages sont rares et recherchés. Ce sont cinquante timbres (sans compter les variétés) qui furent émis sous l'occupation française.

Ile de Kastellorizo



REPUB. FRANÇAISE



**Port Grec sur l' île de Samos qui faisait partie de l'ancien empire Ottoman avant de devenir grecque à la suite de la 2ème guerre balkanique 1912-13.
 Un bureau français a été ouvert de 1893 à 1896 à 1914; il a utilisé des timbres de France jusqu'en 1900, puis des timbres français surchargés Vathy.**



FR POST



Vathy



Monastère de St Nicholas de Porto Lagos



Les Bureaux de la Turquie d'Europe

*Ce port de la Thrace (Turquie d'Europe), situé entre Cavalle à l'ouest et Dedeagh à l'est fut utilisé comme escale par la compagnie des Messageries Maritimes .
A l'issue des guerres balkaniques et après un court passage sous la domination bulgare, il fut annexé par la Grèce en 1914.*



*Les Bureaux de poste français dans l'Empire ottoman sont également connus sous l'appellation Bureaux de poste du Levant. Ils désignent un ensemble de services postaux opérés par la France dans diverses villes de l'Empire ottoman entre 1812 et 1923.
Lagos devenu Port-Lagos : Bureau de Distribution a fonctionné à Lagos à deux reprises : de janvier 1874 à avril 1875 sous le nom de Lagos et de 1880 à 1898 sous le nom de Port-Lagos.*



Port Lagos



Les bains thermaux



Les Bureaux de poste français dans l'Empire ottoman sont également connus sous l'appellation Bureaux de poste du Levant. Ils désignent un ensemble de services postaux opérés par la France dans diverses villes de l'Empire ottoman entre 1812 et 1923.

À partir de 1885, les timbres français avec des valeurs libellées en francs et centimes furent surchargés en monnaie locale (piastres et paras).

En 1902, un ensemble de timbres aux types Blanc, Mouchon et Merson ont été libellés « LEVANT ». Les plus fortes valeurs au type Merson ont été surchargées en piastres.

En 1914, les bureaux du Levant ont été fermés pour cause de guerre, l'Empire ottoman ayant été du côté de l'Allemagne.

En 1921, un service postal a été rétabli avec des timbres de France aux types Semeuse et Merson, avec des surcharges en piastres.



Comme à Cavalle, c'est la culture et l'exportation du tabac qui ont permis le développement de ce port, appelé Dedeagatch par les turcs, puis Alexandroupolis par les grecs ; ces derniers en reprirent possession en 1914, à l'issue des conflits balkaniques de 1912-1914, et après une courte occupation bulgare..

L'ancienne bourgade turque de Dédé-Agatch maintenant appelée Alexandroupolis n'appartient à la Grèce comme toute cette partie de la Thrace que depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Sous le nom d'Alexandroupolis, elle est devenue une capitale de nome aux larges rues rectilignes et aérées. Port de pêche d'intérêt régional .



Dedeagh



La vieille ville de Kavala.

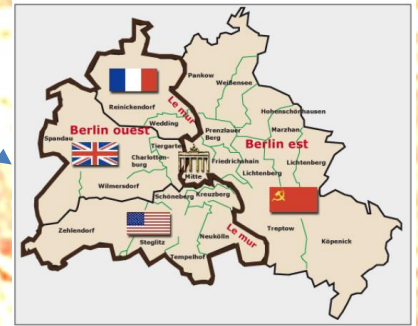
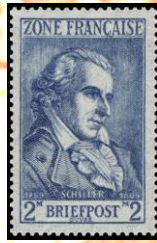


Fondée par les grecs sous le nom de NEOPOLIS, cette ville de la côte nord de la mer Egée fut, pendant plusieurs siècles, une forteresse byzantine. Au XIX^e siècle, le port se développa grâce, en particulier, à l'industrie du tabac. Son nom grec actuel est KAVALLA.



Ville et port de Thrace. En 1874 alors que la région fait partie de l'empire Ottoman, la France, pour palier au mauvais fonctionnement des postes Ottomanes, ouvre plusieurs bureaux postaux; ceux-ci fonctionneront jusqu'à l'effondrement de l'empire à la suite de la 2^{ème} guerre balkanique en 1913

Cavalle /Kavala



Etendue territoriale :

La zone avait son quartier général situé à Baden-Baden dans le land de Bade, et était constituée par :

- les actuels Länder de :

Rhénanie-Palatinat

Sarre (ce territoire se constitua en un État indépendant et souverain, sous protectorat français, le 15 décembre 1947. Il réintègrera la RFA le 1er janvier 1957 avec le statut de land, à la suite du référendum du 23 octobre 1955 et des accords de Luxembourg du 27 octobre 1956).

- des anciens Länder de :

Wurtemberg-Hohenzollern

Bade

Ceux-ci fusionnèrent par la suite avec celui de Wurtemberg-Bade (situé en zone américaine), afin de former le land de Bade-Wurtemberg.

- du district de Lindau (actuellement en Bavière) qui faisait office de couloir de liaison entre les zones d'occupation française d'Allemagne et celle d'Autriche. En effet, il permettait aux Forces françaises stationnées dans ce dernier pays de rejoindre la France en évitant ainsi de transiter par la zone d'occupation américaine. Avec la fin du statut des zones d'occupation en Autriche le 5 mai 1955, le district de Lindau, qui dépendit successivement du Wurtemberg-Hohenzollern, puis du Bade-Wurtemberg, fut alors réintégré à la Bavière et la zone américaine.

- Des districts ouest-berlinois de :

Reinickendorf

Wedding

Ceux-ci étaient administrés par le gouvernement militaire français de Berlin.

Zone d'occupation française (1)

REPUB. FRANÇAISE



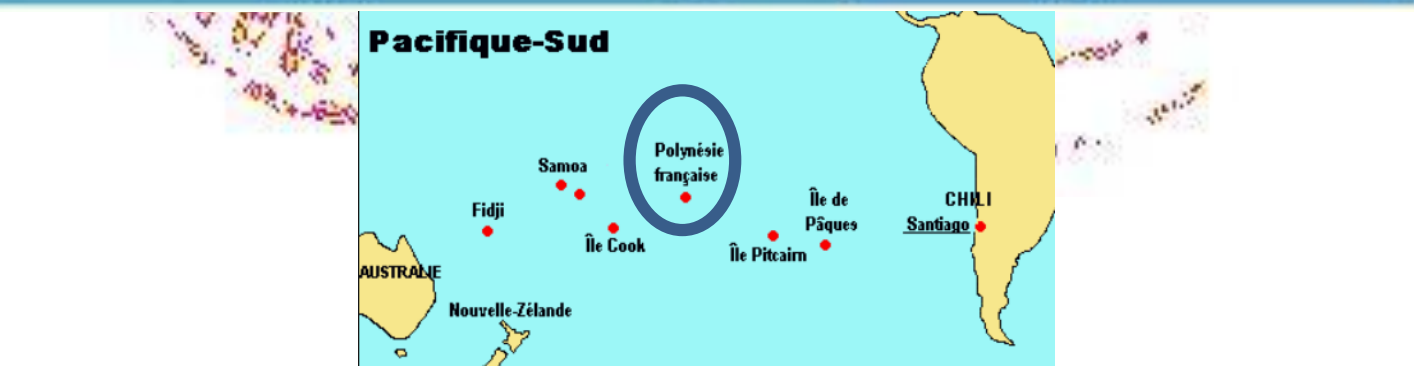
Pour pouvoir à nouveau bénéficier d'un service postal régulier, les Allemands de la zone française (zone nord : actuels Rhénanie-Palatinat et Sarre, et zone sud : sud du Bade-Wurtemberg actuel) attendent jusqu'au 1er septembre 1945. À cette date, ils ont le droit d'envoyer des cartes postales dans la demi-zone française où il réside : zone nord ou zone sud. Le 17 septembre, l'usage est étendu à la lettre et aux imprimés toujours dans la demi-zone. Progressivement, en octobre, tout le courrier finit par circuler à l'intérieur de toute la zone française, puis des zones alliées. De fin août à décembre 1945, le paiement de la taxe d'affranchissement est certifié par la marque « Gebühr bezahlt » (tarif payé) sur le pli.

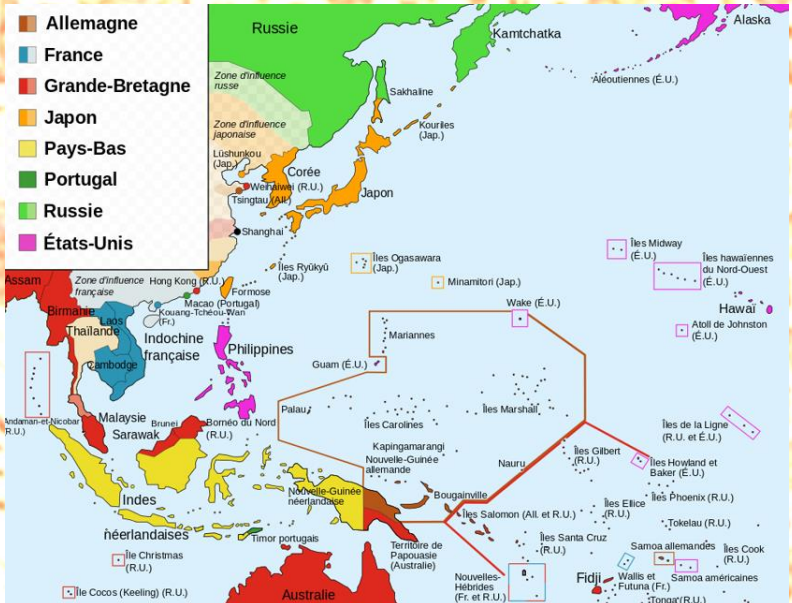
La France a refusé les timbres américains et en émet le 17 décembre 1945 avec la mention « ZONE FRANÇAISE ». Trois séries de timbres sont émis avec des valeurs en pfennig et mark. Les deux premières de petites valeurs (de 1 à 30 pfennigs) représentent les cinq blasons des régions concernées : Bade, Palatinat, Rhénanie, Sarre et Wurtemberg. Émis le 17 décembre 1945, ils sont repris le 11 janvier 1946 avec de nouvelles valeurs. La troisième comprend des timbres de grand format sur des écrivains allemands : Johann Wolfgang von Goethe en décembre 1945, Friedrich von Schiller et Heinrich Heine le 1er avril 1946.

Ils sont retirés de la vente le 21 juin 1948 puisqu'ils sont remplacés progressivement pendant l'année 1947 par des timbres spécifiques à chaque région, même si l'illustration est souvent identique : Bade (Baden), Rhénanie-Palatinat (Rheinland-Pfalz) et Wurtemberg (Württemberg).

Zone d'occupation française (2)

L'Océanie





Pendant la première guerre mondiale, Wallis-et-Futuna reste à l'écart des conflits et des recompositions des empires coloniaux (carte : l'Océanie en 1914).

Wallis-et-Futuna, ou en forme longue le territoire des îles Wallis et Futuna, est une collectivité d'outre-mer française, formé de trois royaumes coutumiers polynésiens et situé dans l'hémisphère sud. Les îles Wallis et Futuna sont le territoire français le plus éloigné de la métropole, à 16 000 km. Elles se situent à 8 000 km de Los Angeles et à 4 000 km de Sydney .

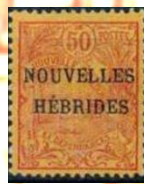


La découverte de Futuna remonte à 1616 quand à Wallis ce ne fut que 150 ans plus tard que les Anglais foulèrent son sol. Au milieu du XIXe siècle, Wallis et Futuna sont converties au catholicisme par des missionnaires maristes français. En 1887 les royaumes de Wallis et Futuna signèrent un traité de protectorat qui perdura jusqu'en 1961 où les îles devinrent territoires d'outre-mer par référendum.

Il bénéficie d'un statut protecteur reconnaissant les chefferies traditionnelles et la religion catholique, ce qui en fait l'un des territoires ultramarins les plus originaux au sein de la République française. Les timbres émis dès 1920 sont ceux de Nouvelle Calédonie avec diverses surcharges dont "ÎLES WALLIS et FUTUNA" ou "WALLIS ET FUTUNA". En 1931 puis 1939 et après 1944 les timbres porteront la légende "Îles Wallis et Futuna".

Wallis et Futuna





Le condominium des Nouvelles-Hébrides, en anglais New Hebrides Condominium, était une colonie franco-britannique érigée dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides, sur le territoire de l'actuel Vanuatu, du 2 décembre 1907 à son indépendance le 30 juillet 1980. C'est l'un des deux condominiums coloniaux du XXe siècle avec le Soudan anglo-égyptien et le « dernier exemple du régime condominial s'appliquant à un territoire et à une population d'importance notable ». L'État nouvellement créé prit alors le nom de Vanuatu.

Régime original dû à l'impossibilité pour l'un et l'autre des deux pays d'abandonner l'archipel, il a la particularité de voir s'exercer trois souverainetés : celles propres des deux États envers leurs nationaux et leurs sociétés, celle du condominium pour les indigènes, les relations entre les différentes nationalités, l'administration et les services condominiaux.



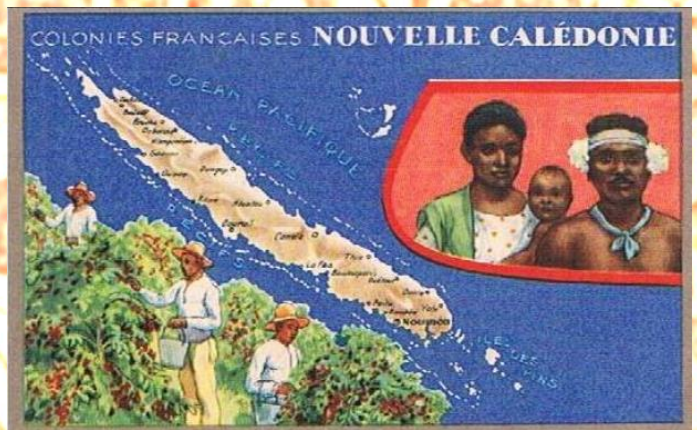
NOUVELLES-HÉBRIDES - Cannibalisme - Retour de la Chasse à l'Homme
Préparatifs du Festin

Un condominium est, en droit international public, un territoire sur lequel plusieurs États souverains exercent une souveraineté conjointe au terme d'un accord formel.

Les condominiums existant encore au XXIe siècle ne concernent que des territoires fluviaux ou maritimes, en ce compris parfois des ponts et des îlots.

En règle générale, l'accès aux condominiums existants du XXe siècle (par exemple, l'Île des Faisans entre la France et l'Espagne) sont interdits aux publics.

Nouvelles-Hébrides



La Nouvelle-Calédonie est proclamée colonie française à Balade le 24 septembre 1853 par le contre-amiral Feburier Despointes ; le 29 septembre, il négocie l'annexion de l'île des Pins avec le grand chef Vendégo. La Nouvelle-Calédonie devient le troisième élément des Établissements français du Pacifique qui comprennent le royaume de Tahiti (dynastie des Pomaré), protectorat français depuis 1842, et les îles Marquises, colonie depuis 1842 ; la Nouvelle-Calédonie se trouve sous la responsabilité du Commissaire impérial, responsable du protectorat sur Tahiti. Le 14 janvier 1860, la Nouvelle-Calédonie devient une colonie à part entière, affranchie de la tutelle de Tahiti. La Nouvelle-Calédonie est, avec l'Algérie, la seule colonie de peuplement française. La Seconde Guerre mondiale marque le début du processus de décolonisation.

...

Les accords de Matignon sont des accords conclus à l'hôtel Matignon à Paris le 26 juin 1988 par une délégation indépendantiste menée par Jean-Marie Tjibaou et une délégation anti-indépendantiste dirigée par le député Jacques Lafleur, sous l'égide du gouvernement français de Michel Rocard, à la suite du conflit opposant les loyalistes (favorables au maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République) et les indépendantistes.

...

L'accord de Nouméa a été signé le 5 mai 1998 sous l'égide de Lionel Jospin : il repousse l'autodétermination jusqu'à une période située entre 2014 et 2018, et prévoit un transfert progressif jusqu'en 2014 de compétences dans tous les domaines sauf la défense, la sécurité intérieure, la justice et la monnaie qui resteraient des compétences de la République française (en matière de politique étrangère, il est prévu d'associer la Nouvelle-Calédonie aux actions de coopérations régionales). Lors de la consultation des populations de la Nouvelle-Calédonie l'accord de Nouméa a été approuvé à 72 % des suffrages exprimés.

Nouvelle Calédonie



Tahiti est une île de la Polynésie française (collectivité d'outre-mer (COM)) située dans le sud de l'océan Pacifique. Elle fait partie du groupe des îles du Vent, et de l'archipel de la Société. Cette île haute et montagneuse, d'origine volcanique, est entourée d'un récif de corail. L'île est composée de deux parties — Tahiti Nui, la plus importante, et Tahiti Iti également appelée la Presqu'île, reliées entre elles par l'isthme de Taravao.



L'histoire de Tahiti a été marquée tout d'abord par le peuplement de l'île par les navigateurs polynésiens, d'origine austronésienne, puis par la découverte de l'île par les explorateurs européens. Les échanges avec les Européens ont permis à une famille tahitienne, les Pomare, d'imposer leur autorité sur l'ensemble de l'île. À partir de la fin du XVIII^e siècle, l'île est colonisée par des missionnaires protestants anglais, puis devient protectorat français au milieu du XIX^e siècle. L'île devient ensuite une colonie, membre des Établissements français de l'Océanie, avant d'être rattachée à un ensemble d'archipels qu'on appelle Polynésie française.

Les territoires tahitiens, réunis avec les autres possessions françaises, deviennent une colonie appelée « Établissements français de l'Océanie » jusqu'en 1957.

En 1958, dans le cadre de la constitution de la V^e République et de la Communauté française, la Polynésie française, en donnant une majorité de Oui lors du référendum constitutionnel, opte pour le maintien du statut de Territoire d'outre-mer (comme à la même date les autres membres de l'Union française, à l'exception de la Guinée).





Les Etablissements Français de l'Océanie étaient une ancienne colonie française qui comprenait entre autres, les îles de la Société, Marquises, Tuamotu, Tubuai. En 1946, cette colonie devint un Territoire d'Outre Mer de la France et changea de nom en 1957 pour devenir la Polynésie Française.



Au début du XIXe siècle, les îles de la Société sont converties au protestantisme, sous l'égide de la dynastie des Pomaré régnant sur le royaume de Tahiti (1790-1880), tandis que des missions catholiques françaises s'implantent aux Gambier et aux Marquises dès les années 1830. Les années 1840 sont marquées par le début de l'implantation coloniale française, d'abord aux Marquises puis à Tahiti, où la reine Pomare IV doit accepter le protectorat français (1843). En 1880, Pomare V accepte de céder son royaume de Tahiti à la France. Il devient l'élément principal d'une colonie, les Etablissements français d'Océanie (EFO). Les îles encore indépendantes sont de 1887 à 1901, notamment : les Tuamotu, Rapa et les îles Gambier en 1882, puis les îles Sous-le-Vent en 1898.

En 1946, la constitution de la IVe République établit l'Union française : les EFO passent du statut de colonie à celui de territoire d'outre-mer.

En 1957, les EFO prennent le nom de Polynésie française et bénéficient d'un statut plus autonome.

Etablissements français de l'Océanie



Annexe

- ***L'engagement des troupes coloniales***
- ***les expositions coloniales***
- ***Les zoos humains***

JEUNES FRANÇAIS...

L'Armée française renouée a repris possession de son sol...
- Forcée en Afrique du Nord elle manque de jeunes soldats européens pour atteindre le but qu'elle se propose : être jeune, ardente, nationale...
- Elle vous offre la possibilité de participer, en servant dans ses rangs, à la phase finale de la lutte...

ENGAGEZ-VOUS DANS LES TROUPES COLONIALES

Sous le signe de l'ancre...
Toujours, par tradition, à l'avant-garde du combat...
Hier, aujourd'hui...
Demain.



CONDITIONS D'ENGAGEMENT POUR LA DURÉE DE LA GUERRE



1. Age : 18 à 25 ans.	2. Nationalité : Française ou étrangère.	3. État civil : Célibataire.	4. Taille : 1,60 m.	5. Instruction : 4e degré.	6. Santé : Sans défaut.	7. Service militaire : Sans défaut.
8. Conditions de recrutement :	9. Conditions de service :	10. Conditions de solde :	11. Conditions de logement :	12. Conditions de nourriture :	13. Conditions de vêtements :	14. Conditions de transport :



Congo Français
381. - Un Sénégalais
de l'armée coloniale du Congo



REPUBLIQUE FRANÇAISE - MINISTERE DE LA GUERRE
ENGAGEZ-VOUS, RENEGEZ-VOUS
DANS LES
TROUPES COLONIALES
Pour tous renseignements, adressez-vous aux chefs de troupe, aux brigades de recrutement, aux bureaux de recrutement de la Direction de la Santé coloniale ou aux Troupes Coloniales, 111, Boulevard de la Gare, Paris, 13^e arrondissement, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.



Les troupes coloniales, dites « la Coloniale », étaient un ensemble d'unités militaires françaises stationnées dans les colonies et mises sur pied, à l'origine, pour assurer la défense des ports et des possessions outre-mer autres que l'Afrique du Nord, même si ces troupes sont employées massivement en France métropolitaine et au Maghreb au cours du XXe siècle.

Les Troupes coloniales « la Coloniale » qui dépendent d'un seul état-major général, regroupent deux grands types d'unités :

- l'infanterie coloniale française et l'artillerie coloniale entre 1900 et 1958 appelés « Coloniale blanche » et composés en majorité d'engagés métropolitains ;
- les tirailleurs indigènes, hors Afrique du Nord, (tirailleurs sénégalais, tirailleurs malgaches, tirailleurs indochinois) formés de « sujets » français des colonies commandés par des officiers français. Le terme « Tirailleurs sénégalais » est un terme générique donné à toutes les unités d'infanterie recrutés en Afrique noire.

Nota : les troupes d'Afrique (Zouaves, Chasseurs d'Afrique, Spahis, Tirailleurs algériens, marocains et tunisiens, artillerie nord-africaine, légion étrangère et services des affaires indigènes), trouvent leur origine dans le corps expéditionnaire de 1830 en Algérie, et furent réunies au sein du XXI -ème corps d'armée en 1873, ces dernières forment un ensemble bien distinct des Troupes coloniales et ne doivent pas être confondues avec elles



L'engagement des troupes coloniales



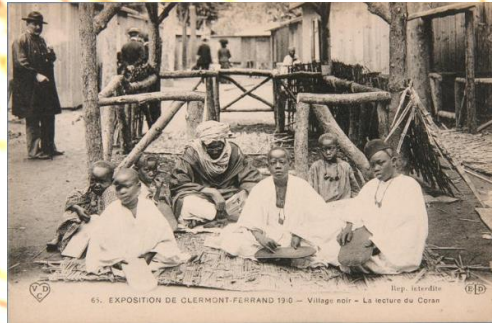
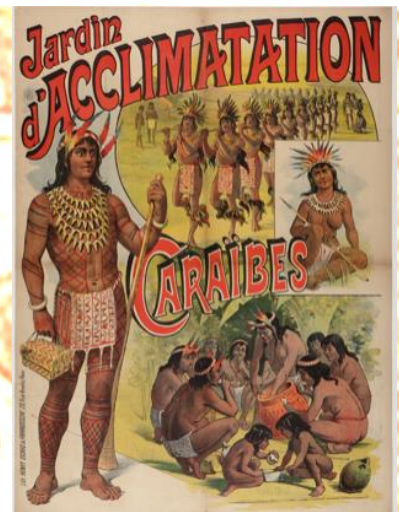
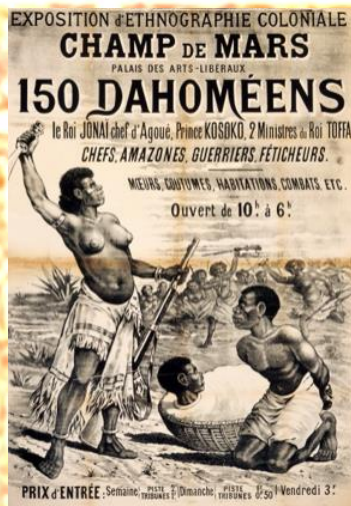
Les Expositions coloniales sont des manifestations qui furent organisées au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle dans plusieurs pays européens, aux États-Unis, en Australie, en Afrique du Sud, etc. Elles avaient pour but de montrer aux habitants de la Métropole les différentes facettes des colonies.

Les Expositions coloniales donnaient lieu à des reconstitutions spectaculaires des environnements naturels et des monuments d'Afrique, d'Asie ou d'Océanie.

La France compte alors 41,8 millions d'habitants et son Empire colonial, deuxième derrière celui du Royaume-Uni, 67 823 000 personnes pour une superficie de 12 356 637 km². Elle montre ses colonies dans les Expositions universelles de Paris puis progressivement dans des manifestations spécifiques, la première l'Exposition coloniale de Marseille en 1906 au cours de laquelle est créé un Comité national des Expositions coloniales en France, aux colonies et à l'étranger, chargé d'organiser régulièrement ce genre d'expositions.



Les expositions coloniales



L'inventaire des peuples du monde amorcé au XVIII^e siècle favorise l'étude d'autres cultures et ouvre une voie ethnographique. Mais cette démarche scientifique va aussi conduire à définir des races, à les classer, à les hiérarchiser et édicter des théories racistes : au XIX^e siècle, on photographie les populations exotiques, on mesure leur crâne, leurs os, on dissèque même leurs cadavres pour pouvoir mieux les étudier. Cette idée de classification de la population humaine crée en même temps une notion de races, inférieures et supérieures. Ces théories racistes sont confortées par la mise en scène du sauvage qui, plus qu'une curiosité, plus qu'un objet scientifique, devient une construction, une mise en scène, un spectacle, jouant des peurs et des fantasmes.

La mise en spectacle du sauvage commence avec la découverte de l'Amérique, quand Christophe Colomb revient avec six Indiens pour les montrer à la cour d'Espagne. Dès lors, les explorateurs reviendront avec des peuples indigènes pour les exhiber en Europe. Au XIX^e siècle, l'exhibition devient un spectacle de masse, d'abord avec les cirques et les jardins d'acclimatation, puis à travers de véritables "zoos humains" ; organisés à l'occasion des expositions universelles. Les États utilisent ces exhibitions pour faire la propagande de leur empire colonial.

À Paris, après le succès du "village nègre" (28 millions de visiteurs) édifié au pied de la Tour Eiffel lors de l'exposition universelle de 1889, est organisée en 1893 une "exposition d'ethnographie coloniale", présentée comme résolument scientifique, et destinée à justifier la colonisation du Dahomey, un royaume africain situé dans l'actuel Bénin. Pas moins de 150 Dahoméens sont exhibés sur le Champ de Mars. Il s'agit d'un spectacle, comme le détaille l'affiche, avec en vedette "le roi Jonai, chef d'Agoué, le prince Kosoko, deux ministres du Roi Toffa. Chefs, amazones, guerriers, féticheurs. Mœurs, costumes, habitations, combats, etc."

Les zoos humains